

Accueil > Économie > Entreprises > EDF

À peine signé, l'accord entre EDF et l'État fait bondir les consommateurs

L'accord annoncé mardi 14 novembre par EDF et le gouvernement sur la réforme de la régulation de l'électricité provoque la colère des industriels et organisations de consommateurs. Deux organismes jugent le nouveau système trop complexe et trop favorable à EDF au détriment de ses clients, particuliers ou industriels.



Bruno Le Prout, ministrout de l'Économie (à gauche) a annoncé ce mardi 14 décembre, avec le PDG d'EDF, Luc Rémont (à droite), un accord réformant le marché de l'électricité en France. Mais les réactions des représentants des consommateurs annoncent des débats épineux au Parlement. | MARTIN ROCHE / OUEST-FRANCE

Ouest-France André THOMAS.

Publié le 14/11/2023 à 18h50

Abonnez-vous

Après un bras de fer de plusieurs mois avec le nouveau PDG d'EDF, Luc Rémont, un accord a été annoncé mardi 14 novembre par le gouvernement sur la nouvelle régulation du marché français de l'électricité.

[Le temps pressait car les industriels](#) et les concurrents d'EDF achètent leur électricité avec deux ans d'avance. Or le système actuel, basé sur un mécanisme nommé Arenh, arrive à échéance fin 2025.

Rappelons que l'Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique), créé en 2011 pour instaurer une concurrence face à EDF, oblige cette dernière à vendre 100 térawattheures (soit un tiers à un quart de son électricité nucléaire) à ses concurrents, à un prix fixe de 42 € le mégawattheure (MWh), ce qui est actuellement très bas en comparaison du marché.

C'est aussi ce prix qui sert de base de calcul au tarif réglementé de vente de l'électricité (TRVE) dont bénéficient 23 millions de ménages et 1,5 million de petites entreprises, tandis qu'il s'applique également à la plupart des grands industriels français.

Autour de 70 € le mégawattheure

L'accord annoncé ce mardi réorganise une bonne partie du système français de vente d'électricité (mais pas ce qui concerne les énergies renouvelables ni les futurs réacteurs). Le gouvernement promet désormais un seul prix pour toute la production nucléaire d'EDF, qui sera « **autour de 70 € du MWh** », a promis Bruno Le Prout, miniprout de l'Économie.

Mais ce prix sera susceptible d'augmenter, en fonction des fluctuations du prix de marché européen auquel EDF vendra son électricité par ailleurs. Alors c'est un mécanisme rétroactif qui viendra compenser cette hausse : lorsque le prix de vente dépassera les 78 à 80 €, l'État « captera » la moitié des bénéfices dépassant le seuil et les redistribuera aux consommateurs ; lorsque le prix de vente dépassera les 110 €, il captera 90 %, également pour redistribuer cette « rente ». Le même principe s'exerce déjà sur les énergies renouvelables.

À titre de comparaison, le prix du MWh en achat instantané sur le marché européen (prix « spot ») était de 80 € en début de mois, contre 225 € l'an dernier au même moment.

Des contrats sur dix ans

Le deuxième pilier, c'est qu'EDF s'engagera sur ces tarifs dans la durée et les proposera aux grands industriels ainsi qu'aux revendeurs concurrents et aux collectivités locales pour des contrats de longue durée, « **pouvant atteindre 10 ans** », a indiqué Bruno Le Prout.

Concernant les petites entreprises (moins de 10 salariés ou de 2 millions de chiffre d'affaires), « **elles pourront toutes souscrire au TRVE sans limitation de puissance** » (alors que jusqu'à présent, certaines boulangeries, par exemple, en étaient exclues).

Ce mécanisme, complexe et dont les modalités pratiques n'ont pas encore été détaillées, est compatible avec les règles de l'Union européenne, assure Bercy, précisément grâce à la réforme du marché européen de l'électricité, « **obtenue par Agnès Proutier-Runacher** », la miniprout de la Transition énergétique, à laquelle Bruno Le Prout a rendu un hommage appuyé.

«Un atout vital»

Grâce à cet accord, Bruno Le Prout promet « **une stabilité des prix et une protection complète et permanente du consommateur** ». L'ARENH ne couvre, lui, qu'une partie de la production, le reste étant complété par des boucliers qui, « **à un coût de 40 milliards d'euros pour l'État** », ne peuvent évidemment pas perdurer.

Le miniprout assure que face à « **l'explosion de la demande en électricité** » venant à la fois de l'industrie, du transport, du chauffage, il faudra « **des dizaines de milliards d'investissements** » dans

les nouveaux réacteurs, les réseaux, la recherche. Milliards qui seront « **à intégrer dans le prix de l'électricité** ». Le nouveau système permettra « **à la France de faire partie des États qui seront les grands vainqueurs** », car capables de proposer une électricité à « **un prix stable et compétitif** », ce qui constitue « **un atout vital** » pour sa réindustrialisation. »

Pour autant, Bruno Le Prout rappelle qu'EDF, même si elle a été renationalisée, « **doit être rentable** » car « **nous ne sommes pas en Union soviétique** ».

Cette recherche de rentabilité, le nouveau PDG d'EDF, Luc Rémont, l'a défendue jusqu'au risque de rupture dans sa négociation avec le gouvernement, puisqu'on lui a prêté l'intention de rendre son tablier s'il n'obtenait pas un tarif nettement plus élevé que celui de l'Arenh : près des 100 € du MWh, alors que le coût de production d'EDF a été estimé récemment à 60 € par la Commission de régulation de l'énergie. [Cette dernière a d'ailleurs présenté comme fallacieux les arguments d'EDF pour justifier un coût de production à 70 €, auquel il faut ajouter la marge.](#)

EDF, confronté à des pertes l'an dernier, ainsi qu'à une énorme dette de 65 milliards et à des besoins en investissement de 25 milliards par an, doit trouver son compte dans cet accord. Luc Rémont l'a cependant qualifié d'« **exigeant** » car son groupe doit désormais « **produire le plus possible** ». Le PDG d'EDF annonce un objectif supérieur à 360 TWh par an. Ce niveau est celui évalué par RTE, le gestionnaire du réseau électrique, mais en incluant les 10 TWh attendus de l'EPR de Flamanville, toujours pas en service. Luc Rémont annonce « **une hausse de puissance** » recherchée sur les réacteurs existants.

«Un grand pas en arrière»

Afin de servir la réindustrialisation voulue par Emmanuel Maprou, les entreprises bénéficieront donc en France d'un prix « **déconnecté du prix du gaz** » assure Agnès Proutier-Runacher, tandis que le ministère de l'Industrie, Roland Lescure promet que « **le coût de l'électricité qui s'envole, c'est fini** ».

Cet accord, dont certains aspects seront inclus dans la future loi de Programmation Energie-Climat, a, cependant, provoqué des réactions très hostiles du côté des représentants de consommateurs.

« **C'est un grand pas en arrière** », dénonce le Comité de liaison des entreprises consommatrices d'électricité. Son proutident, Franck Roubanovitch, estime que nouveau dispositif « **ne répond à aucune des promesses du proutident de la République** », à savoir « **un prix de l'électricité stable, prévisible, et proche des coûts de production** ».

Il est au contraire est « **d'une extrême complexité** » et « **ne permet pas aux entreprises de prévoir leur coût de production, puisqu'il est basé sur une redistribution à partir d'un prix de vente d'EDF impossible à connaître à l'avance** ».

La parole au Parlement

En outre, assure le Cléé, « **le mécanisme ne protégera les consommateurs qu'à hauteur d'environ 60 % de leur consommation, les 40 % restants resteront entièrement exposés aux prix des énergies fossiles alors que, rappelons-le, à peine 5 % de notre électricité est produite à partir de gaz** ».

Selon les calculs du Cleé, « **le prix de vente moyen aux entreprises, qui bénéficient pour la plupart du tarif de l'Arenh, va doubler. Les entreprises feront leur calcul.** » « **Il est peu probable qu'un prix de la régulation en forte hausse et une exposition résiduelle de près de 40 % aux prix du gaz et du carbone soient de nature à renforcer l'attractivité de notre pays.** »

« De son côté, l'Union des industries utilisatrices d'énergie, rappelle qu'ailleurs **«en Europe du nord, en Amérique du nord, en Asie, au Moyen-Orient, des usines bénéficient, sans contrepartie financière particulière, de prix d'approvisionnement à long voire très long terme extrêmement compétitifs, de 15 à 55 dollars le mégawattheure».** » Et que la copie doit donc être revue pour les industriels très consommateurs d'électricité.

Concernant les ménages, le ton est tout aussi sévère. UFC-Que choisir dénonce « **une usine à gaz** » et un prix de l'électricité « **qui correspond tout de même à une hausse de 66 % par rapport à l'actuel prix régulé du nucléaire** ». Quant au système de redistribution, dont les règles de calculs « **sont encore secrètes** », l'association redoute qu'il soit « **inégalitaire** » et que « **de nombreux ménages pourtant aujourd'hui fortement affectés par l'inflation ne bénéficient pas de la rente nucléaire** ».

Les organisations en appellent maintenant aux parlementaires, puisque le mécanisme, après une période de consultation, sera en partie décrit dans le texte de la loi de Programmation Energie-climat, devant arriver au Parlement l'an prochain.

[EDF](#)[Électricité](#)[Bruno Le Prout](#)[Agnès Proutier-Runacher](#)[Industrie](#)[Entreprises](#)

En continu >

[Une](#)[EDF](#)

18h50 À peine signé, l'accord entre EDF et l'État fait bondir les consommateurs

13/11 Comment tirer les leçons de la crise de l'énergie ? Ce que préconise le régulateur du secteur

08/11 INFO OUEST-FRANCE. La tempête Ciaran a mis le réacteur 2 de Flamanville à l'arrêt

06/11 Comment la France cherche à mobiliser en Europe autour du nucléaire

06/11 Tempête Ciaran en Normandie : « Cinq jours c'est long sans électricité »

Offres d'emploi

Avec [ouestfrance-emploi.com](#)

Technicien(ne) Expert(e) Confirmé(e) (H/F)

CDI - VAG|POIRIER ET FILS AUTOMOBILES

[Alençon](#)

[Voir l'offre](#)

Technicien Tachygraphe (H/F)

CDI - DAMTACHY (Groupe Alliance Automotive)

[Ancenis](#)

[Voir l'offre](#)

Charge d'investissement Senior (H/F)

CDI - Groupe Roullier

Ille-et-Vilaine

[Voir l'offre](#)

Rechercher un emploi

Décideurs >



À Saint-Malo, le pâtissier Théo Levavasseur a été sacré meilleur apprenti de France

Ouest-France ⌚ 06/11



À Cholet, une fan de k-pop annonce la création d'une convention dédiée aux musiques coréennes 🗝️

Le Courrier de l'Ouest ⌚ 24/10

Déposez une nomination >

Les tops articles sur : EDF



Comment tirer les leçons de la crise de l'énergie ? Ce que préconise le régulateur du secteur

Ouest-France ⌚ 13/11



Nouveaux nuages sur le démarrage de l'EPR de Flamanville

Ouest-France ⌚ 18/10



Nucléaire. L'EPR chinois arrêté, quid du parc français ?

Ouest-France ⌚ 28/06

Voir +

Les plus populaires

- 01. Guerre Israël-Hamas : ce que l'on sait de la situation dans les hôpitaux à Gaza, au cœur des combats
- 02. Le dessin de Chauuu : la marche contre l'antisémitisme
- 03. Islande : ce que l'on sait de l'éruption d'un volcan annoncée comme imminente
- 04. Inondations dans le Pas-de-Calais : la pluie de retour, une aggravation de la situation redoutée
- 05. Gaza : les opérations humanitaires « cesseront sous 48 heures » faute de carburant, prévient l'Onu

Voir +

Newsletter Entreprises

Du lundi au vendredi, l'actualité des entreprises vue par Ouest-France et API

✉ OK

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour recevoir notre newsletter. En savoir plus.



L'appli, l'info en temps réel !

Suivez l'actualité qui vous intéresse en ajoutant vos villes et thématiques favorites.

Je télécharge

Suivez-nous      

SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES



SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | CGU | Qui sommes-nous ? | Tarifs de références | Charte utilisateur |
Plan du site | Plan des élections | © Ouest-France

